

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1^{er} FÉVRIER 1971

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Forrestall, appuyé par M. Bell, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-220, Loi modifiant le Code criminel (Tentative de suicide), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, conformément à l'article 21(2) du Règlement:

Que les sujets suivants soient renvoyés au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien:

1. Le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année se terminant le 31 mars 1968 et le témoignage qu'apporte le Comité dans son étude du rapport au cours de la vingt-huitième Législature;

2. Le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année se terminant le 31 mars 1969;

3. La question relative au service de brise-glace dans l'Arctique; et

qu'au cours de son étude, le Comité soit autorisé à se déplacer d'un lieu à l'autre au Canada.—*Le président du Conseil privé.*

En conformité des dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 36—*M. Orlikow*

1. Combien de mandats de main-forte ont été émis au nom de chacun des ministères du gouvernement au cours de chacune des dix dernières années?

2. Combien de mandats de main-forte ont été utilisés au nom de chacun des ministères du gouvernement au cours de chacune des dix dernières années?

3. Existe-t-il des directives ou des règlements gouvernementaux concernant les limites de temps qui régissent l'usage des mandats de main-forte?

4. Combien d'agents de la Gendarmerie royale ont en leur possession des mandats de main-forte dont ils